

Revue d'histoire maritime

25

Varia Barey – 979-10-231-1927-5

Le navire à la mer

Revue d'histoire maritime

25

Le navire à la mer

Les SUP sont un service général de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Sorbonne Université Presses, 2018

© Sorbonne Université Presses, 2021

ISBN : 979-10-231-0609-1

PDF complet – 979-10-231-1910-7

TIRÉS À PART EN PDF :

Éditorial – 979-10-231-1911-4

Chaline, Knab-Delumeau & Kowalski – 979-10-231-1912-1

Rahn Phillips – 979-10-231-1913-8

Harrold – 979-10-231-1914-5

Nuttall – 979-10-231-1915-2

Tempère – 979-10-231-1916-9

Stanton – 979-10-231-1917-6

Borde – 979-10-231-1918-3

Villiers – 979-10-231-1919-0

Knab-Delumeau – 979-10-231-1920-6

Chaussade – 979-10-231-1921-3

Jubelin – 979-10-231-1922-0

Chaline – 979-10-231-1923-7

Schaub – 979-10-231-1924-4

Varia. Le Bouédec – 979-10-231-1925-1

Varia. Olivier-Jégat – 979-10-231-1926-8

Varia Barey – 979-10-231-1927-5

Hommage à Huetz de Lempis – 979-10-231-1928-2

Chronique Le Mao – 979-10-231-1929-9

Chronique Knab-Delumeau – 979-10-231-1930-5

Chronique Galano – 979-10-231-1931-2

Comptes rendus – 979-10-231-1932-9

Mise en page d'Emmanuel Marc Dubois/3d2s (Issigeac/Paris),
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

Revue dirigée par Olivier Chaline & Sylviane Llinares

Depuis le début de 2006, la *Revue d'histoire maritime* paraît deux fois l'an, au printemps et à l'automne. Les numéros comportent un dossier thématique.

Le précédent numéro (24) était consacré à la « gestion et exploitation des ressources marines de l'époque moderne à nos jours ».

Le prochain numéro (26) aura pour thème « Financer l'entreprise maritime ».

Comité scientifique

Pascal Arnaud, Patrick Boureille, Manuel Bustos Rodriguez, commissaire général Vincent Campredon, Olivier Forcade, Jean-Marie Kowalski, Magali Lachèvre, Caroline Le Mao, Michael Limberger, Sylviane Llinares, Tristan Lecoq, Mathias Tranchant, Jacques Paviot, David Plouviez, Amelia Polonia, Louis Sicking.

Secrétariat de rédaction

Xavier Labat Saint Vincent, Claire Laux, Caroline Le Mao (comptes rendus)

Le courrier est à adresser à
Olivier Chaline
Sorbonne université
1 rue Victor Cousin
75230 Paris cedex 05

Les ouvrages à recenser sont à adresser à
Caroline Le Mao
université Bordeaux-Montaigne
UFR d'Histoire
33607 PESSAC cedex

Sommaire

Éditorial	
Olivier Chaline.....	8

DOSSIER LE NAVIRE À LA MER

Le navire à la mer, un défi pour l'historien	
Olivier Chaline, Isabelle Knab-Delumeau & Jean-Marie Kowalski.....	13
Navires à la mer: sources espagnoles et portugaises de l'époque moderne	
Carla Rahn Phillips.....	19
« Britannia's voices »: une histoire orale de la formation des officiers au Britannia Royal naval college	
Jane Harrold	33
La pirogue, retour vers le futur. Histoire et revitalisation du patrimoine maritime du pacifique	
Peter Nuttall.....	49
Quand la violence éclate, quand la joie retentit. Insultes, rixes, assassinats et festivités religieuses en mer... Violence et réjouissances à bord des galions espagnols du XVII ^e siècle	
Delphine Tempère.....	69
Les galères, la guerre navale et le problème de l'eau potable en Méditerranée au Moyen Âge	
Charles D. Stanton.....	89
Pratiques et comportements des pêcheurs boulonnais d'après les rapports de mer (vers 1850-1950)	
Christian Borde.....	101
Les qualités nautiques des frégates françaises de la guerre de Sept ans à la guerre d'indépendance	
Patrick Villiers	117

La transformation des méthodes de navigation et le rôle de l'hydrographie moderne (1820-1880) Isabelle Knab-Delumeau	127
Tentative de reconstitution de la chaîne opératoire de la réparation navale du VII ^e siècle av. J.-C. au VII ^e siècle apr. J.-C. Hélène Chaussade.....	143
Le feu et l'eau : peur et obsession de l'incendie en mer dans l'atlantique du début de l'époque moderne Alexandre Jubelin.....	159
Les moyens du bord. Réparer le navire à la mer au XVIII ^e siècle Olivier Chaline.....	171
Le problème de la lutte contre les avaries dans la marine de guerre des États-Unis : les innovations et leur mise en œuvre pendant la période de l'entre-deux-guerres Jeremy P. Schaub	187

VARIA

Le port en situation coloniale et le statut du territoire ultra-marin d'implantation aux XVII ^e -XVIII ^e siècles Gérard Le Bouëdec	211
Frégates et chaloupes aux Antilles, la Marine royale à l'épreuve de la contrebande maritime(XVIII ^e siècle) Edern Olivier-Jégat.....	239
L'école navale des forces navales françaises libres, innover en temps de guerre? Lieutenant Morgane Barey	255

HOMMAGE

Nécrologie Christian Huetz de Lempis (1938-2017)	275
--	-----

CHRONIQUES

HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES. Les fournisseurs de la marine de Louis XIV au temps de la guerre de la ligue d'Augsbourg(1688-1697) Caroline Le Mao	283
POSITIONS DE THÈSE. La carte nautique et ses usages (vers 1830 – vers 1880) Isabelle Knab-Delumeau	287
COMPTE RENDU DE SOUTENANCE DE THÈSE. Montpellier et sa lagune. Histoire sociale et culturelle d'un milieu naturel (XI ^e -XV ^e siècle) Lucie Galano.....	293
Comptes rendus.....	305

Varia

L'ÉCOLE NAVALE DES FORCES NAVALES FRANÇAISES LIBRES, INNOVER EN TEMPS DE GUERRE ?

Lieutenant Morgane Barey¹
Service historique de la Défense, Vincennes

Bien que les études sur les Forces françaises libres connaissent aujourd'hui un essor considérable, portées par les travaux de Jean-François Muracciole et de Guillaume Piketty², force est de constater que ce sujet souffre aujourd'hui encore d'une historiographie parcellaire. Concernant le thème très spécifique de la formation des officiers des Forces navales françaises libres (FNFL), il existe même un double vide. Tout d'abord, l'orientation des travaux historiques sur la marine durant la Seconde Guerre mondiale. Hormis quelques ouvrages, dont notamment la somme du vice-amiral d'escadre Émile Chaline et du capitaine de vaisseau Pierre Santarelli dans leur *Historique des FNFL*³, la très grande majorité des ouvrages portant sur le rôle des FNFL pendant la guerre se concentre sur l'image glorieuse du commandant Philippe Kieffer et de son commando, son action lors de la bataille de l'Atlantique, ou bien s'attachent encore à présenter quelques figures emblématiques de ces forces⁴. Ces travaux

- 1 Chargée de recherche et d'enseignement à la division recherche, études enseignement du Service historique de la Défense, doctorante en histoire contemporaine à l'ÉNS Cachan sous la direction d'Olivier Wieviorka sur la formation des officiers français (terre, mer, air) durant la Seconde Guerre mondiale (Vichy, Londres, Alger).
- 2 Jean-François Muracciole, *Les Français libres. L'autre Résistance*, Paris, Tallandier, 2009 ; Guillaume Piketty, « Français libres à l'épreuve de la Libération », *Revue historique des armées*, n° 245, 2006, p. 27-35.
- 3 Émile Chaline & Pierre Santarelli, *Historique des Forces navales françaises libres*, Paris, Service historique de la Marine, t. I-V, 1989-2003.
- 4 Sur l'action des FNFL durant la guerre, voir notamment : Michel Bertrand, *La Marine française au combat (1939-1945)*, t. I, *Des combats de l'Atlantique aux FNFL*, Paris, Charles Lavauzelle, 1982 ; Pierre de Morsier, *Les Corvettes de la France libre (1941-1943)*, Paris Service historique de la Marine, 2002 ; Service historique de la Marine, *Les bâtiments de surface des FNFL*, SHM, 1968. Sur le commando Kieffer et la personnalité de son chef, voir : Stéphane Simonnet, *Les Français du Jour J. les Français du commando Kieffer*, Paris, Tallandier, 2012 ; Benjamin Massieu, *Philippe Kieffer. Chef des commandos de la France libre*, Villiers-sur-Mer, P. de Taillac, 2013. Enfin, sur les personnalités FNFL voir : Étienne de Montety, *Honoré d'Estienne d'Orves. Un héros français*, Paris, Perrin, 2005 ; Renaud Muselier, *L'Amiral Muselier (1882-1965). Le créateur de la croix de Lorraine*, Paris, Perrin, 2000 ; Thomas Vaisset, *L'Amiral d'Argenlieu. Le moine-soldat du gaullisme*, Paris, Belin, 2017. À noter qu'à l'exception des travaux de T. Vaisset, aucune étude universitaire n'a été consacrée aux dirigeants des FNFL.

sont pourtant d'importance bien moindre en regard de l'abondance d'études sur le rôle controversé de la Marine nationale durant le conflit, son sabordage, ou la figure de l'amiral Darlan⁵. Peu d'ouvrages traitent donc uniquement des FNFL en tant que telles, mais ces dernières apparaissent souvent comme associées à une opération, le plus souvent emblématique. De cette lacune découle ainsi la seconde, à savoir le vide que constitue la formation des FNFL. Jean-Baptiste Bruneau a ainsi démontré que cette sous-évaluation de la composante politique de l'action de la marine permet d'avoir un aspect consensuel laissant peu de place à la polémique⁶. Largement oubliée, la formation des officiers FNFL n'en reste pas moins un élément essentiel et constitutif d'une force qui s'organise et se crée en opposition au gouvernement de Vichy.

256

Au lendemain de la demande d'armistice du 17 juin 1940, la situation de la marine est tout à fait particulière. Les opérations ont permis à la flotte française de sortir pratiquement indemne des combats de 1940 auxquels elle a activement participé, notamment lors de la campagne de Norvège et de l'évacuation de Dunkerque. Les marins qui sont stationnés dans les ports anglais ou coloniaux ont ainsi la possibilité de se tenir hors de portée de l'occupant allemand et de rejoindre plus facilement les Forces françaises libres (FFL) en cours de formation. C'est pourquoi, à la suite de l'appel du 18 juin 1940, l'hypothèse d'un assez large ralliement de la marine française aux FFL paraît plausible et, rapidement, les premiers ont lieu. Néanmoins, le bombardement de la flotte française à Mers el-Kébir le 3 juillet 1940 et l'attaque du cuirassé *le Richelieu* à Dakar, la saisie

- 5 Jean-Baptiste Bruneau, *La Marine de Vichy aux Antilles (juin 1940-juillet 1943)*, Paris, Les Indes savantes, 2014 ; Bernard Costagliola, *La Marine de Vichy. Blocus et collaboration*, Paris, CNRS éditions, 2014 ; Odile Girardin-Thibeaud, *Des amiraux au service de Vichy (1940-1944)*, Nouveau Monde Éditions, 2016. Sur la figure de l'amiral Darlan, voir notamment : Hervé Couteau-Bégarie & Claude Huan, *Darlan*, Paris, Fayard, 1989 ; Bernard Costagliola, *Darlan. La collaboration à tout prix*, Paris, CNRS éditions, 2015. Sur la question spécifique du sabordage, voir : Jean-Jacques Antier, *La flotte se saborde. Toulon 1942*, Paris, Presses de la Cité, 1986 ; Laurent Moënard, *Un suicide sans honneur. Toulon 1942*, Rennes, éditions Ouest-France, 2013 ; Henry Noguères, *Le suicide de la flotte française à Toulon*, Paris, Robert Laffont, 1961 ; Guy Perrier, *Le Suicide de la flotte française. Toulon, 27 novembre 1942*, Paris, Pygmalion, 2010 ; Marc Saibene, *Toulon et la marine. Du sabordage à la Libération*, Bourgen-Bresse, Marines éditions, 2002. En dépit du nombre d'ouvrages consacrés au sujet, aucun ne s'est imposé véritablement comme la référence indiscutable. Focalisés sur le drame, la plupart des auteurs ont éprouvé des difficultés à garder la distance nécessaire : voir Thomas Vaisset & Philippe Vial, « Toulon, 27 novembre 1942. Rien qu'une défaite ou plus qu'une défaite ? », dans Corine Defrance, Catherine Horel & François-Xavier Nérard (dir.), *Vaincus ! Histoire de défaites. Europe XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2016, p. 27-49.
- 6 Jean-Baptiste Bruneau, « "Gloria Victis". L'écriture de l'histoire navale de la Seconde Guerre mondiale », *Revue d'histoire maritime*, n° 10-11, 2010, p. 375-366. Voir aussi, Claude d'Abzac-Epezy, « L'héritage de la résistance dans l'armée », dans Bernard Garnier, Jean-Luc Leleu, Jean Quellien & Anne Simonin (dir.) *Pourquoi résister ? Résister pour quoi faire ? actes du colloque des 2, 3 et 4 décembre 2004*, Caen, CRHQ, 2006, p. 237-254.

des navires mouillés en Grande-Bretagne et l'internement de leurs équipages lors de l'opération *Catapult* freinent très largement ce ralliement. Il devient lent et difficile et nombre de marins présents sur le sol anglais demandent à être rapatriés.

C'est dans ce contexte que, le 1^{er} juillet 1940, le général de Gaulle confie au vice-amiral Muselier, assisté du capitaine de corvette Thierry d'Argenlieu, la tâche difficile de créer et de rendre opérationnelles les FNFL. Avec le ralliement des premiers Français en Angleterre s'est alors posée rapidement la question de la formation et de l'encadrement des nouveaux arrivants. Les jeunes officiers nécessaires à la mise en place de son armée en cours de création étant peu nombreux, les autorités de la France libre décident rapidement de former ces recrues. Différentes écoles sont créées dans ce but avec le soutien matériel et financier des autorités britanniques, et l'École navale rouvre ses portes dès juillet 1940 à Portsmouth, sur le cuirassé le *Courbet*, puis sur le *Président Théodore Tissier* et ses deux annexes, l'*Étoile* et la *Belle Poule*. Répondant aux spécificités propres d'un gouvernement en exil, limitée par de fortes contraintes aussi bien en temps qu'en personnel et en matériel, l'instruction des officiers s'organise toutefois rapidement afin que les Forces françaises puissent reprendre le combat au plus vite. Car si l'objectif est bien de former des officiers pour les besoins des navires de guerre alliés, une formation particulière voit rapidement le jour.

« DANS UN MOIS, LES ÉLÈVES DOIVENT POUVOIR EMBARQUER » :
SOUS LE SCEAU DE L'URGENCE

Depuis son installation à Brest en 1830, la mission de l'École navale est d'assurer la formation initiale des futurs officiers de marine. Au moment de l'entrée en guerre, cette formation qui dure deux ans est complétée ensuite par une année d'application à bord du cuirassé la *Jeanne d'Arc*. Devant l'avancée des Allemands en France à l'été 1940, le concours d'admission est interrompu et de ce fait non validé. L'École ferme ses portes le 18 juin et les élèves embarquent alors à bord du cuirassé le *Richelieu* en partance pour Dakar, tandis que les équipages prennent place à bord du *Théodore Tissier*, du *Jean Frédéric*, du *Notre-Dame de France* et des goélettes l'*Étoile* et la *Belle Poule* et font route vers l'Angleterre. Officiellement dissoute le 31 août 1940, l'École est finalement rouverte en novembre au fort Lamalgue à Toulon. À partir de cette date coexistent alors deux écoles navales : l'une en Angleterre, l'autre en zone libre sous le régime de Vichy.

Devant l'afflux de jeunes gens présents en Grande-Bretagne à l'été 1940, le commandement des FNFL décide dès juillet d'organiser, à bord du cuirassé le

Courbet, basé à Portsmouth, une compagnie d'élèves aspirants destinée à former les cadres subalternes des bâtiments en armement sous son autorité. Ces cadets sont placés sous la responsabilité du capitaine de corvette Chambaoudouin. Selon les directives du vice-amiral Muselier, il doit en faire des officiers, et ce le plus rapidement possible⁷. Si l'on en croit le témoignage de Chambaoudouin à l'annonce de cette nouvelle, le commandant britannique du dépôt de Portsmouth qui relaie l'ordre aurait eu « une certaine ironie, voire un certain scepticisme, dans le ton de la transmission de ce message. Tout en reconnaissant le patriotisme et la bonne volonté de tous, cet officier cachait difficilement derrière son flegme britannique son opinion personnelle sur la valeur militaire des candidats à l'École navale⁸ ». Il est vrai que l'école est rapidement confrontée à de nombreux obstacles qui entravent la formation des élèves. Tout d'abord l'importance des besoins en personnel, qui contraint à une formation express : « Dans un mois, les élèves doivent pouvoir embarquer sur les bâtiments partant en campagne », annonce Muselier lorsqu'il donne ses ordres au commandant de l'école⁹. S'ajoutent à cela des difficultés pour le recrutement du personnel instructeur¹⁰, les officiers et officiers mariniers qui auraient pu être affectés à l'école étant destinés en priorité aux navires de guerre ou de commerce en service actif. Enfin, le *Courbet* se prête mal à l'installation à bord d'une école et est finalement utilisé comme dépôt.

Fin août, dans les délais impartis, une vingtaine d'élèves sur les 60 initiaux sont embarqués comme seconds maîtres élèves aspirants sur divers bâtiments partant en campagne ou patrouillant le long des côtes britanniques. Deux cycles d'instruction ont lieu selon cette formule, mais le manque de temps entrave la formation qui doit être menée à bien. C'est pourquoi, en octobre 1940, devant le nombre croissant d'officiers qu'exige le développement de la bataille d'Atlantique, est acceptée la proposition de l'Amirauté britannique consistant à accueillir une quinzaine d'élèves à l'École navale de Dartmouth. Les résultats sont rapidement jugés très satisfaisants par les Britanniques¹¹. La majorité des

7 « Débuts de l'École navale des FNFL », capitaine de corvette Chambaoudouin, Londres le 18 septembre 1943, Service historique de la Défense de Vincennes (désormais SHD-MV) TTC 71.

8 *Ibid.*

9 *Ibid.*

10 Jean-René Fenwick, *Un siècle et demi d'École navale*, Paris, Éditions Fenwick, 1980.

11 « Organisation of Allied Naval, Army and Air Contingents », 15 janvier 1941, National Archives, CAB 66/14/31. Si cette proposition fut saluée, il est à noter toutefois que rapidement les autorités de la France libre cherchèrent à ramener dans leur giron les quelques élèves sélectionnés et envoyés à Dartmouth : « J'aimerais que vous profitiez de votre passage à l'école navale anglaise pour inviter vos camarades français et qui ne font pas encore partis des FNFL à nous rejoindre. [...] Ils sont un certain nombre qui n'ont pas eu la patience d'attendre que l'organisation de l'École navale des FNFL fût mise sur pied, et je vous serais reconnaissant de faire votre possible pour que ces garçons rejoignent de nouveau leurs

autres élèves sont admis après concours sur le *Président Théodore Tissier*, basé à Portsmouth. Ce bâtiment constitue ce qu'on peut réellement appeler l'École navale des FNFL. L'objectif est d'assurer une formation aussi complète que possible, notamment celle de chef de quart en reprenant les cours de l'École navale dispensés à Brest. La formule des corvettes¹² est également reprise et s'effectue à bord des deux goélettes l'*Étoile* et la *Belle Poule*. La création d'un cours de perfectionnement de deux mois pour les aspirants promus aux débuts des FNFL permet de donner à ces jeunes gens une formation militaire « un peu moins superficielle » qu'auparavant. L'objectif est d'exercer un contrôle des connaissances bien plus que de compléter leur bagage théorique, en les faisant participer aux mouvements généraux de l'école¹³.

L'organisation de l'institution répond à des objectifs précis et définis de façon officielle par le vice-amiral Muselier dans son *Instruction n° 1 sur l'École navale* du 27 octobre 1940¹⁴. Avant d'être un établissement de formation, le *Président Théodore Tissier* est un bâtiment appartenant aux FNFL. De ce fait, il est un navire de guerre en période de conflit, ce qui constitue une rupture par rapport à l'école d'avant-guerre. Du point de vue militaire, l'école est soumise au règlement applicable aux unités combattantes. Ainsi, les élèves et officiers présents à bord du navire sont assujettis à toutes les obligations de règlements militaires ainsi qu'aux règles relatives à la discipline en vigueur¹⁵. La mission de cette école est de préparer des jeunes gens sélectionnés à devenir des aspirants de marine, première étape vers le statut d'officier. L'objectif essentiel étant d'assurer une rapide formation aux élèves, la durée des cours est fixée à six mois, dont un mois de formation militaire qui s'accomplit au camp britannique de Camberley. Chaque promotion comprend une vingtaine d'élèves, recrutés après un examen préliminaire parmi les jeunes français présents sur le sol britannique.

SÉLECTIONNER LES MEILLEURS

Les élèves de l'École navale sont recrutés parmi les enrôlés dans les FNFL, ce qui signifie que tous sont déjà engagés volontaires au moment de leur admission. À la différence de la période d'avant-guerre, les élèves sont donc militaires avant d'essayer d'entrer à l'École navale. Ils sont de fait conscients des risques,

camarades français dans le combat que nous poursuivons. » (Lettre sans destinataire adressée au second-maître élève aspirant Schloesing, le 10 mai 1941, SHD-MV TTC 14.)

12 Exercice de sortie en mer à bord de bâtiments de la marine.

13 « Rapport d'activité du mois de juin », FNFL, *Président Théodore Tissier*, bord le 1^{er} juillet 1941, SHD-MV TTC 71.

14 « Instruction n° 1 sur l'École navale », FNFL, état-major, 1^{er} bureau personnel, Londres, 27 octobre 1940, SHD-MV TTC 71.

15 *Ibid.*

mais aussi des devoirs et obligations auxquels ils sont soumis. Cette procédure présente deux avantages : d'une part éviter les défections en grand nombre qui peuvent survenir lorsque les jeunes élèves officiers se rendent compte de la difficulté de devenir militaire et des exigences qui en découlent. De l'autre, permettre le reversement dans d'autres unités de la marine des élèves qui, alors qu'ils ont été admis à l'école, n'auraient pas le niveau suffisant pour pouvoir obtenir le grade d'aspirant. Les statuts régissant les personnels des Forces navales françaises libres sont très clairs quant à la durée de l'engagement souscrit et les ennemis à combattre. Les engagements sont contractés pour la durée de la guerre, entre la Grande-Bretagne d'une part, et l'Allemagne et l'Italie d'autre part, et pour les trois mois suivant la date de cessation des hostilités. D'autre part, il est précisé qu'en aucun cas la « Force militaire française libre » ne pourra être appelée à servir contre la France. Elle sera employée en priorité à la défense des territoires français dès que les circonstances le permettront¹⁶.

260 Les élèves qui se présentent au concours de l'école doivent avoir une instruction générale correspondant au programme exigé pour la première partie du baccalauréat¹⁷. Une directive de l'état-major des FNFL précise d'ailleurs :

Étant donné l'affluence des candidatures à École navale des FNFL, je vous prie de bien vouloir faire passer aux élèves à leur arrivée sur le *Tissier* un examen préliminaire comportant sur une composition de français, de mathématiques et une interrogation sur la physique (optique et électricité). Cet examen permettra de déterminer ceux qui seront capables de suivre avec fruit les cours auxquels ils se destinent, et d'éliminer immédiatement les candidats dont l'instruction générale est insuffisante et qui occuperaient sans profit à l'école les places de candidats plus qualifiés mais arrivés trop tard pour être inscrits dans une session actuelle¹⁸.

L'afflux de candidatures peut sembler paradoxal lorsque l'on connaît la faiblesse des effectifs au sein des forces. Il s'explique par plusieurs facteurs : tout d'abord l'extrême jeunesse des Français libres, qui doit être mise en parallèle avec la surreprésentation des bacheliers (52 % des volontaires contre les 6 % d'une classe d'âge) et des jeunes diplômés (20 %) ¹⁹. La France libre dispose donc d'un vivier de jeunes hommes diplômés ou en passe de le devenir (beaucoup

16 « Statut du personnel des Forces françaises libres », Londres, 7 août 1940, SHD-MV TTC 37. Pour plus d'éléments sur le contexte de rédaction des statuts, voir René Cassin, *Des hommes partis de rien. Le réveil de la France abattue (1940-1941)*, Paris, Plon, 1974.

17 « Lettre adressée à Monsieur Paul Cauvin », 1^{er} bureau personnel, n° 795 EM-1, 31 juillet 1941, SHD-MV TTC 6

18 « Examen préliminaire aux cours de l'École navale », FNFL, état-major, 1^{er} bureau personnel, n° 846 PMI, Londres le 28 avril 1941, SHD-MV TTC 14.

19 Jean-François Muracciole, *Les Français libres, op. cit.*, p. 118-119.

de candidats à l'école sont d'anciens des classes préparatoires ou même de l'École navale qui ont vu leur formation s'interrompre en 1940). En 1941, la limite d'âge minimum d'incorporation dans les FNFL et pour l'entrée à l'École navale est fixée à 17 ans, mais en juin 1942, cette limite est repoussée. À partir de cette date, ne peuvent être retenues que les candidatures de jeunes gens âgés d'au moins 19 ans, possédant un baccalauréat mathématique ou une instruction équivalente²⁰, et le niveau de l'instruction requis est lui aussi relevé : des notions de mécanique, d'algèbre, de géométrie et de cosmographie sont dorénavant nécessaires. Si les raisons de ce changement restent incertaines, plusieurs hypothèses peuvent être formulées. Tout d'abord, la prolongation du conflit, la participation de plus en plus risquée aux convois de l'Atlantique sont peut-être des raisons qui poussent la France libre à vouloir sélectionner de jeunes hommes plus conscients des risques qui les attendent, et donc plus âgés. De même, le prolongement de la guerre explique aussi la mise en place progressive de structures pérennes pour les FNFL, mettant ainsi fin à l'urgence et l'improvisation des débuts, et permettant une sélection plus forte. Ensuite, l'augmentation du niveau requis pour accéder à la formation peut être la conséquence de l'enlèvement dans une guerre moderne caractérisée par la recherche d'un armement puissant et précis, les outils de guerre utilisés par la Navy devenant de plus en plus perfectionnés et sophistiqués, hypothèse qui me semble la plus pertinente.

Ainsi, une véritable sélection s'opère parmi les candidats qui souhaitent intégrer l'École navale. La poursuite de la guerre n'est en aucun cas synonyme d'abaissement des critères de sélection. « Les mous, les tièdes et les indécis n'ont pas de place chez nous, nous voulons des gens entièrement convaincus et prêts à sacrifier leur vie », affirme l'officier chargé du recrutement des volontaires²¹. La réduction du temps de formation ne doit pas faire oublier l'objectif essentiel que s'est fixé l'école : « Un savoir étendu et méthodique à l'usage d'hommes faits pour l'action et le commandement²². » C'est pourquoi l'admission

20 « Candidature à l'École navale », FNFL, Londres, juin 1942, SHD-MV TTC 71. Il est à noter qu'aux mêmes dates, l'École navale de Toulon reprend les directives d'avant-guerre fixant une limite d'âge pour un recrutement comprise entre 16 et 20 ans, en application du principe généralement admis selon lequel il est « souhaitable de recruter les futurs officiers de marine parmi les garçons suffisamment jeunes pour s'adapter facilement au métier de la mer, et pour recevoir avec fruit la formation donnée à l'École navale ». (Note du capitaine de corvette Beret au sujet du concours de l'École navale et de l'École des officiers mécaniciens, Paris, 2 septembre 1942, SHD-MV 42 CC 08.) Les FNFL sont donc ici en totale rupture avec leurs homologues vichystes, en privilégiant des élèves plus âgés, moins malléables mais plus conscients des risques et obligations.

21 « Rapport du lieutenant-colonel Roger Brukecwic, chef du service des volontaires pour le mois de février 1943 », New York, 6 mars 1943, SHD-MV TTC 26.

22 « Directives centrales de l'enseignement à l'École navale », FFL, Londres, 30 octobre 1940, SHD-MV TTC 71.

ne proscrit nullement le renvoi. En effet, l'école s'est attachée à obtenir les meilleurs résultats possibles de ses élèves. Sanctions, punitions, renvois sont prévus pour ceux qui ne se plient pas à la rigueur militaire ou aux exigences attendues d'eux à bord du *Tissier* ou au sein de leurs futures affectations à bord des bâtiments des FNFL. Il est d'ailleurs précisé que les élèves doivent avoir en toute circonstance une tenue correcte et réglementaire, s'abstenir d'expressions triviales et de « toutes manières indignes d'un officier²³ ». En cas de nécessité, des punitions peuvent être infligées²⁴ : consigne, police, prison, privation de permission, voire renvoi, sont prévus. Ainsi, en octobre 1942, le capitaine de corvette Recher, commandant de l'école, demande l'exclusion d'un élève qui manifeste une « mentalité déplorable », et qui a été puni plusieurs fois pour réflexion déplacée, négligence en service, mauvaise tenue, s'être moqué d'une punition, et avoir été en retard de retour de permissions²⁵. Un élève éliminé ou renvoyé ne peut plus être admis à l'École navale.

262

La conséquence directe de cette volonté de ne s'entourer que des éléments jugés les meilleurs est l'instauration pour chaque élève d'un cahier matriculaire, où sont consignés tous les renseignements relatifs à l'identité, la famille et l'adresse des correspondants en Grande-Bretagne. Une page est consacrée à chaque matière enseignée où sont reportées les notes des devoirs et des interrogations des professeurs, et les cadets sont l'objet de fréquentes appréciations écrites sur leurs qualités intellectuelles, leur moral, leur politesse, leur éducation, leur caractère, leur valeur militaire, maritime, et enfin morale. Les punitions sont aussi consignées dans ce cahier, qui est soumis à la signature mensuelle du commandant²⁶. Ce contrôle moral, dans la droite lignée de celui opéré par l'école d'avant-guerre, semble répondre à l'objectif du commandement de s'assurer que les élèves seront bien en mesure de se plier à la rigueur exigée d'eux à bord des navires. Contrairement à la période antérieure à la guerre, cet examen dépasserait ici la simple capacité des élèves à s'insérer dans un moule (le fameux « creuset »), mais porterait plus sur l'aptitude combattante de ces derniers. Certes, cet outil est pensé comme un élément permettant de s'assurer du bon comportement et de la bonne conduite des élèves, et donc de garantir qu'ils pourront faire de bons officiers répondant aux besoins et aspirations des autorités de la France libre, mais ici la dimension militaire paraît être privilégiée

23 *Ibid.*

24 Toutes les punitions dont les élèves sont l'objet doivent d'ailleurs être consignées dans le cahier matriculaire établi pour chaque élève.

25 « Lettre du CC Recher, commandant supérieur Portsmouth à Monsieur le CA commandant en chef des FNFL », 12 octobre 1942, SHD-MV TTC 71.

26 « Instruction n° 1 sur l'École navale », *op. cit.*

dans un contexte où l'objectif de cette formation rapide est la participation immédiate au conflit.

Les élèves ayant subi l'examen final au bout de six mois de formation peuvent, en fonction de leurs résultats scolaires et de leur comportement, être soit éliminés définitivement, soit ajournés à la session suivante, soit en cas de réussite, être nommés seconds maîtres élèves aspirants et embarquer. Au bout de deux mois d'embarquement, ils peuvent être proposés pour le grade d'aspirant et après un an être proposés pour le grade d'enseigne de vaisseau de 2^e classe.

ROMPRE AVEC LE PASSÉ ?

À bord du *Président Théodore Tissier*, l'accent est porté sur six aspects essentiels de l'instruction des jeunes officiers : l'éducation militaire, l'éducation maritime, l'éducation physique, l'instruction scientifique, l'instruction technique, et enfin l'instruction générale. La formation ébauchée à l'école durant six mois (dont un mois d'éducation militaire à terre) est ensuite parachevée à bord des différents bâtiments des FNFL sous la direction des commandants, où les cadets sont surveillés dans la mise en application de leurs connaissances récentes, mais aussi afin de ne pas perdre l'esprit de discipline tant militaire que personnel inculqué pendant leur séjour à l'école²⁷. La rapidité avec laquelle les élèves doivent être formés, six mois en Angleterre contre les deux ans normalement à l'École navale auxquels s'ajoute une campagne sur la *Jeanne d'Arc*, explique les contraintes très fortes qui ont pesé sur l'école.

L'instruction commence tout d'abord par un mois au camp de Camberley, où le programme est établi de façon à donner une formation militaire et des connaissances des armes portatives, mitrailleuse, canon antichar, chars légers, etc. répondant aux exigences de la guerre d'infanterie moderne²⁸. Selon le général Petit dans un article de *L'Entente en action*, l'instruction de l'armée de la France libre suit la doctrine du général de Gaulle :

Doctrine rompant avec les théories routinières et surannées, et qui reprise et exploitée par les Allemands, leur a permis de réaliser la guerre éclair. Mécanisation, motorisation, unités blindées, utilisation tactique et stratégique de tous les engins modernes, telles étaient les grandes lignes de la pensée du général, telles sont devenues les grandes lignes de l'organisation de son armée²⁹.

27 « Rapport sur l'École navale », FNFL, *Président Théodore Tissier*, École navale, n° 145, bord le 17 septembre 1941, SHD-MV TTC 71.

28 « Rapport sur la période d'instruction militaire au camp de Camberley », FNFL, École navale, Portsmouth, 3 décembre 1940, SHD-MV TTC 71.

29 Général Petit, « L'armée », *L'Entente en action*, n° 1, s. d., p. 12.

La formation est à la fois classique et novatrice. Classique, car un bagage spécifique de connaissances scientifiques reste requis pour devenir officier de marine, mais novatrice dans la mesure où l'entraînement militaire prend en compte les expériences de la défaite de 1940. Lors de leur formation au camp de Camberley, les élèves s'initient au tir au mousqueton, au tir au fusil-mitrailleur, au tir contre avion, aux grenades à main et au fusil, et au canon antichar de 25³⁰, tandis que l'École navale de Toulon à la même période doit se contenter de mousquetons, de révolvers modèle 1892, d'un mortier de 60 modèle 1935, et d'un lance-grenades de 50³¹. Le comparatif de l'armement est ici intéressant, car il permet de savoir quelle orientation et quelle conception de la guerre les écoles ont choisi d'enseigner à leurs élèves. Le mortier est une arme d'appui à l'infanterie et n'est donc pas faite, en principe, pour tirer sur les blindés, tandis que le canon antichar est une arme bien plus moderne. Instruire les élèves sur le canon antichar implique donc que l'on ait pris en compte l'importance de la dimension blindée dans les combats modernes, et que l'on ait tiré les conséquences de la bataille de 1940. Un journal britannique dresse le constat que sous l'égide des officiers des Forces françaises libres, les recrues sont instruites à la guerre moderne selon les méthodes décrites par De Gaulle en 1934 dans son livre *Vers l'armée de métier* et que les Allemands ont mis à profit³². À l'inverse, instruire à travers le mortier correspond à une vision plus passéiste des combats, où la dimension blindée n'a pas été prise dans son entier. Il serait certes tentant de conclure que la France libre sous les ordres du général de Gaulle a pris en compte la dimension blindée dès sa création et donc a fait le choix d'une franche modernité, à l'inverse du gouvernement de Vichy et de son état-major qui n'auraient pas voulu voir l'importance du char comme arme en tant que telle, celui-ci devenant alors cantonné à un rôle d'appui. Or cette conclusion est un peu hâtive. En effet, les conventions d'armistice imposent à la France de déposer et remettre toutes ses armes antichars et anti-avions aux autorités allemandes et les unités de l'armée d'armistice ne sont donc pas en mesure de pouvoir conserver ces pièces d'artillerie. Ainsi, les choix opérés par l'École navale de Toulon relèvent autant de difficultés.

L'objectif de cette éducation militaire est de mettre les élèves dans « une ambiance telle que soit modifié rapidement en eux l'esprit du collégien, et de leur apprendre par une stricte discipline le caractère impératif des règlements

30 « Programme d'instruction des élèves aspirants », FNFL, École navale, Camberley, 14 octobre-11 novembre 1940, SHD-MV TTC 71.

31 « Demande supplémentaires d'armes portatives pour l'instruction des élèves », 3^e région maritime, École navale, commandant, n° 353, Toulon, 23 août 1941, SHD-MV TTD 257.

32 La lettre de la France Libre, *News of the Free French Movement*, 20 janvier 1941.

et des obligations militaires³³ ». Au moment de transformer ces jeunes gens en futurs cadres de la marine, leur éducation militaire est aussi pensée comme un moyen permettant de « les habituer à la correction générale qui dorénavant doit toujours régler leur tenue et leurs actes », mais aussi de développer le caractère et la volonté essentiels chez un chef militaire³⁴. Pour cela, la directive centrale de l'enseignement qui régit l'école annonce qu'il est nécessaire de leur faire connaître les traditions de la marine française, et d'exalter chez eux par tous les moyens possibles la conscience professionnelle et l'amour-propre national, qui passent par l'étude des grandes figures maritimes³⁵. Il est toutefois surprenant de noter qu'à l'inverse de l'école des cadets de la France libre qui cherche à se situer dans la directe lignée de Saint-Cyr, il n'y a rien de similaire pour l'école des FNFL. Très peu de mentions et de références sont faites à l'École navale de Brest, et le *Tissier* ne cherche pas à en être l'héritier direct. Bien que la directive insiste sur l'importance de l'enseignement des traditions de la marine, il n'est jamais fait mention des traditions propres à l'école et qui auraient été reprises par les FNFL. Il n'y a pas de remise de sabre par exemple, contrairement aux cadets de la France libre qui se voient remettre leurs galons et célèbrent leur baptême de promotion, pas de « Grand C³⁶ » ni de « Beuglant³⁷ », qui sont pourtant des

33 « Directives centrales de l'enseignement à l'École navale », FFL, Londres, 30 octobre 1940, SHD-MV TTC 71.

34 *Ibid.*

35 *Ibid.*

36 Au temps de l'école embarquée, le chiffre C régule presque toutes les traditions de l'École navale. Il correspond au numéro matricule le plus élevé de la promotion des anciens. Tout le calendrier des traditions est déterminé en fonction de « l'équation du C » ($2C + X =$ le nombre de jours qui restent avant la fin des études à l'École navale). Quand il ne reste plus aux anciens qu'un nombre de jours égal à C à passer à bord du vaisseau-école a lieu la tradition du « Grand C ». Sur les *Borda*, les anciens fabriquent un mannequin hirsute qui est figure l'archétype du mauvais élève. Le jour de la fête proprement dite, le mannequin passe en conseil de discipline en présence des deux promotions et de l'état-major du *Borda*. Réquisitoire et plaidoirie font référence sur un mode humoristique et impertinent aux incidents et au comportement de l'encadrement et des élèves pendant l'année écoulée. Le mannequin du C est invariablement condamné à subir le supplice de la cale ou estrapade. La deuxième phase du rite est marquée par l'exécution de la sentence. Le mannequin du C est hissé à la grande vergue et est précipité dans la mer par trois fois tandis que retentissent les cris des élèves. À partir du transfert de l'École navale à terre, la fête du Grand C est maintenue mais on ne fait plus référence que par le dessin et le chant au mannequin du C et au supplice de la cale. La mise en accusation, la défense et la condamnation disparaissent. Si la référence à l'équation du C tombe rapidement dans l'oubli dès les années 1920, les festivités du Grand C ont toujours lieu à la fin de la scolarité des anciens, en général le jour de la remise du drapeau à la promotion des « fistots ». Le procès et le supplice du mannequin du C jouent sur le registre de la parodie et de la transgression afin de mieux évacuer la frustration accumulée tout au long de la formation face à un régime disciplinaire très rigoureux. Voir Jean Martinant de Prêneuf, *Mentalités et comportements religieux des officiers de marine sous la Troisième République*, thèse de doctorat en histoire sous la direction de P. Levillain, université de Paris X-Nanterre, 2007, p. 207-208.

37 Spectacle composé de chants traditionnels et de sketches humoristiques sur la vie à l'École navale.

éléments constitutifs de l'identité des élèves de l'école. Il semblerait que l'accent n'ait été mis que sur l'instruction, non sur les traditions. L'instruction sur le *Tissier* ne cherche pas à reprendre à son compte les traditions de l'École navale, mais plutôt à se servir des traditions propres à la marine comme ciment entre jeunes officiers et FNFL.

À côté de cet enseignement militaire, une éducation maritime est nécessaire à toute personne se destinant à une carrière à bord de navires. L'objectif ici est de familiariser les élèves avec la mer et d'éveiller et de cultiver en eux le sens marin en leur apprenant la terminologie du métier, le maniement et l'usage du matériel courant, dans la lignée de la formation d'avant-guerre telle que décrite par l'amiral Durand-Viel, ancien chef d'état-major général et vice-président du Conseil supérieur de la marine³⁸. L'instruction scientifique se limite aux seules connaissances qui sont indispensables pour aborder l'étude des sciences appliquées et préparer l'instruction technique, et cette dernière doit fournir des notions théoriques générales sur les sciences appliquées. Pour cela, toutes les occasions sont bonnes pour illustrer l'enseignement théorique par des visites ou travaux pratiques. L'accent est particulièrement mis sur les matières scientifiques qui sont nécessaires à tout officier de marine : navigation, astronomie, électricité, optique, gréement, manœuvre et navigation pratique, sans oublier bien sûr les cours d'artillerie. Cet enseignement théorique est ensuite complété à la mer par les sorties effectuées à bord des goélettes dans le Solent, mais surtout par l'embarquement à bord de navires de guerre en tant que second maître élève aspirant à leur sortie de l'école³⁹. C'est donc une formation qui se fait principalement sur le tas. L'instruction générale est quant à elle une culture dite classique, au sens où l'on enseigne l'histoire, la littérature, etc., sans oublier l'anglais. Il n'y a donc pas de grand bouleversement par rapport à l'avant-guerre pour ce qui concerne les matières enseignées, mais une rupture a tout de même lieu dans l'approche pédagogique. On cherche à développer l'esprit critique des élèves, la réflexion et le jugement par l'observation quand jusqu'alors seules la soumission et l'obéissance aux ordres étaient requises,

38 « Je me suis demandé, à la lumière de la connaissance acquise sur l'esprit de la marine, par quel mécanisme la mer, merveilleuse éducatrice, modelait les caractères de manière à réaliser à bord l'harmonieux accord des fonctions vitales, et à faire du navire, de l'escadre, de la marine tout entière, une sorte de ruche active et ordonnée où chacun tient consciemment un rôle déterminé par l'idéal et l'intérêt communs. Il m'a semblé que c'était par le développement du sens de la responsabilité, sous sa forme la plus élevée, que la mer agissait sur l'homme, exaltait ses sentiments de discipline et de concorde, refrénait ses tendances contraires. » (Georges Durand-Viel, « La dictature de la mer », *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1939, p. 310-322.)

39 « Formation des seconds-maîtres élèves aspirants à bord », FNFL, état-major, direction personnel officier, n° 1176-PMI, Londres, s. d., SHD-MV TTC 14.

selon l'adage « Pour bien commander il faut avoir bien obéi⁴⁰ ». L'instruction proposée ne cherche pas à mettre spécifiquement l'accent sur la nécessité d'une formation morale et physique. Bien sûr, ces composantes ne sont pas complètement absentes de la formation, mais à l'inverse des écoles de Vichy, qui justifient cette dimension en répondant aux objectifs de régénérescence portés par la Révolution nationale, la France libre préfère y apposer les notions d'exemplarité du comportement et de la tenue, nécessaires chez tout officier. Pour cela, il faut « mettre sans cesse en relief la nature et la grandeur des devoirs de l'officier à l'égard de ses supérieurs et de ses subordonnés et envers le pays, et de montrer le rôle particulier des officiers de marine dans la résurrection de la France⁴¹ ». Si l'objectif de la formation morale telle qu'elle est prodiguée sous Vichy est de proposer un modèle d'officier exemplaire, patriote et dévoué au régime politique, fer de lance de la Révolution nationale⁴², l'objectif de la France libre est à l'inverse de prôner un modèle d'officier exemplaire, car ayant consenti aux sacrifices de l'éloignement de son pays et de sa famille, ayant pris tous les risques pour reprendre le combat aux côtés des Alliés, permettant alors à l'armée de laver l'honneur du pays et de lui assurer un rôle parmi les Grands. Cette absence d'éducation morale spécifique et poussée n'est pas en soi une nouveauté de l'École navale des FNFL. Au contraire, elle aurait à l'inverse tendance à se situer dans la directe lignée de l'école d'avant-guerre, où peu de conférences étaient faites sur le moral ou le devoir des officiers de marine⁴³. Cette continuité s'explique d'autant plus facilement par le fait que, comme le souligne Jean-François Muracciole, « l'encadrement des Forces françaises libres ne semble pas avoir ressenti la nécessité d'expliquer ou de renforcer sens du combat de ces jeunes volontaires ». Il y a très peu de petites conférences tenues par les officiers le soir (à l'inverse de ce que se passe dans les écoles outre-Manche), pas de tract ou de brochure expliquant le sens du combat de la France libre, en un mot pas de propagande de guerre tournée vers les soldats⁴⁴. Ces absences s'expliquent aussi du fait que « plus du tiers des Français libres a rallié entre juin et septembre 1940, c'est-à-dire à un moment où Vichy n'existait pas ou n'avait pas encore complètement découvert sa politique. Dans ces conditions,

40 Interview de l'amiral Chaline, réalisée par l'auteure le 12 janvier 2016.

41 « Formation des seconds-maîtres élèves aspirants à bord », *op. cit.*

42 Voir Morgane Barey, « Un "soldat nouveau" ? La formation morale des officiers dans la France de Vichy », *Revue historique des armées*, n° 287, 2017.

43 Si la conférence du capitaine de frégate Paul Auphan en 1931 sur les « forces morales de l'officier » rencontre un fort écho au sein de l'institution, il est toutefois à noter que cette intervention n'a pas lieu à l'École navale, mais bien en école d'application à bord de la *Jeanne d'Arc*. Ainsi que le démontre Jean de Préneuf dans ses travaux, la spécificité de la culture navale se démarque par une pédagogie qui passe d'abord par l'imprégnation, le style de vie et l'exemplarité, et assez peu par la verbalisation. Voir : Jean Martinant de Préneuf, *op. cit.*

44 Jean-François Muracciole, *Les Français libres*, *op. cit.*, p. 189.

il est difficile de présenter les engagements comme la conséquence d'un rejet de Vichy et de sa politique⁴⁵ ».

Cet enseignement doit permettre de transformer des jeunes hommes en officiers de marine. L'objectif est de tendre vers le but ultime qu'est la préparation à la guerre. Sans que cela soit clairement explicite dans les directives officielles des FNFL, on sent toutefois une volonté de rupture par rapport à l'enseignement tel qu'il était pratiqué à Brest. La volonté de rupture est faible dans l'enseignement technique et scientifique qui reste peu ou prou le même (à l'exception de l'apprentissage nécessaire pour travailler sur du matériel anglais), mais elle est plus sensible dans la formation humaine. À la fin de la guerre, les officiers FFL se sont vu reprocher par leurs homologues restés en France leur flegme et leur détachement vis-à-vis des marques de déférences extérieures, et le peu d'importance accordée au respect strict de la hiérarchie. En effet, la forte place laissée à l'initiative personnelle dans le respect de la discipline qui était enseigné parmi la France libre rompt avec le principe d'une obéissance aveugle des ordres donnés d'avant-guerre⁴⁶. C'est à ce niveau que se situerait la grande spécificité de l'enseignement prodigué, en plus d'une poursuite de l'enseignement militaire en période de guerre.

268

UNE FORMATION SANS ENCOMBRE ?

Contrairement à son homologue française repliée en zone libre, l'École navale des FNFL ne manque pas de moyens, qu'ils soient matériels ou financiers. Au même titre que l'École des cadets qui est son pendant terrien, les écoles de la France libre peuvent composer avec l'aide de la Commission internationale des réfugiés de guerre en Grande-Bretagne, qui prend en charge matériellement et moralement ces jeunes gens⁴⁷. Les autorités britanniques tâchent de subvenir au mieux aux demandes en matériel des FNFL, et contrairement à l'École navale de Toulon, l'école des FNFL ne manque de presque rien. Le ravitaillement en combustible, en matières grasses et en eau est assuré par l'Amirauté britannique, et la nourriture à bord du *Tissier* est bonne et abondante, ce que ne manquent pas de signaler les rapports mensuels envoyés à l'état-major et ce qui est loin d'être le cas dans les écoles restées en zone libre⁴⁸. La qualité de la formation des cadets des FNFL et des élèves français du Royal Naval College de Dartmouth est saluée par les autorités alliées aussi bien que françaises. Si un rapport mensuel du

45 *Ibid.*, p. 193.

46 « Formation des seconds-maîtres élèves aspirants à bord », *op. cit.*

47 « École des cadets des Forces françaises libres », s. l. s. d., SHD GR 4P18.

48 « Rapport mensuel », FNFL, *Président Théodore Tissier*, École navale, Portsmouth, 4 janvier (mais en fait certainement février) 1941, SHD-MV TTC 71.

War Cabinet sur l'organisation des forces alliées fait part dans un premier temps d'un sentiment d'anxiété devant la jeunesse et l'inexpérience des officiers de la France libre, celui-ci souligne toutefois une amélioration générale, aboutissant à une coopération avec les navires britanniques satisfaisante⁴⁹.

Pour autant, l'école se trouve rapidement confrontée à quelques difficultés. Malgré les moyens humains, matériels et financiers mis à disposition du *Tissier* et toutes les directives formulées pour exalter le bon comportement et le sens du devoir chez les élèves, le moral de ceux-ci est loin d'être bon. Ainsi, des rapports mensuels sont transmis aux autorités FNFL, au sein desquels il est fait mention du mauvais état d'esprit du personnel aussi bien que des élèves. Si le recrutement d'élèves officiers à bord du navire se fait sans encombre, il n'en est pas de même pour le personnel chargé de l'instruction. Une affectation à bord du *Président Théodore Tissier* ne semble pas être du goût de tous. En effet, les instructeurs militaires affectés en école sont des cadres de la marine. À ce titre, ils se sont engagés, et ce tout particulièrement en temps de guerre, par goût de l'action, du combat, voire du risque. Le rapport mensuel de février 1941 fait mention d'une « démoralisation déplorable due à une trop longue période d'inactivité du *Tissier*⁵⁰ » et celui du 1^{er} août 1941 établit que :

Il est manifeste que le moral de l'équipage n'est nullement ce qu'il devrait être. Déjà affectés comme la majorité de leurs camarades par les sacrifices sentimentaux que comporte l'accomplissement de leur devoir dans les circonstances actuelles, il se trouve que leur embarquement semble leur porter préjudice. L'embarquement à bord d'un bâtiment qui, tel le *Tissier* n'a qu'une activité relative, n'apporte pas aux hommes le réconfort d'une action dont la fin est immédiate et qui comble leur désir de « se battre⁵¹ ».

Pourtant, si les instructeurs ne se bousculent pas à bord du *Tissier*, il faut remarquer que la qualité de leur travail est régulièrement saluée par l'état-major de l'école. Ce désintérêt des cadres pour une affectation en école n'est pas propre à la France libre ni encore moins à la marine. Toutes les écoles militaires dressent le constat amer que peu de personnels sont enthousiastes à l'idée d'une affectation dans ce genre d'unité, qui peut être perçu comme un frein à la carrière au détriment d'un temps de commandement en unité combattante.

49 Organisation of Allied Naval, Army and Air Contingents, 23 octobre 1941, National Archives, CAB 66/19/12.

50 « Rapport de prise de commandement », FNFL, *Président Théodore Tissier*, 10 février 1941, SHD-MV TTC 1.

51 « Rapport mensuel du mois de juillet 1941 », FNFL, *Président Théodore Tissier*, bord, 1^{er} août 1941, SHD-MV TTC 71.

Pour lutter contre ce mauvais état d'esprit général, il est décidé d'organiser des conférences chaque semaine pour maintenir vivante la foi des équipages en la cause qu'ils ont adoptée. Toutefois, devant la persistance d'un mauvais moral, le conseil des professeurs de l'École navale des FNFL choisit, en février 1942, d'augmenter considérablement le nombre d'heures consacrées aux exercices pratiques et aux visites⁵². Il est difficile de dire si ces directives ont eu l'effet escompté, car à l'été 1942, il est décidé de ne plus poursuivre l'instruction à bord du navire. Dans une note du 21 août 1942 adressée par le capitaine de corvette Jean Recher, commandant supérieur de Portsmouth, au contre-amiral Philippe Auboyneau, commandant en chef des FNFL, sur le fonctionnement de l'école et l'utilisation du *Président Théodore Tissier*, des suggestions sont apportées concernant la prochaine session de cours. La session débiterait par la période ordinaire d'entraînement militaire d'un mois à la caserne Bir-Hakeim située à Eastworth-Avent près de Portsmouth, en remplacement du camp de Camberley. À la suite de cette période, les élèves demeureraient à la caserne où les différents cours leur seraient professés, jusqu'à l'achèvement des transformations de l'avisos *l'Amiens*, basé à Southampton⁵³. Le but de cette manœuvre est de permettre la libération du *Président Théodore Tissier* et d'entreprendre les réparations et transformations nécessaires à son utilisation ultérieure. En effet, des chasseurs devant être basés en Afrique du Nord à la suite des opérations militaires alliées en théâtre méditerranéen, le *Tissier* – en raison de ses capacités d'accueil de personnel, de matériel et d'approvisionnement en essence – est par la suite utilisé comme transport militaire en Afrique du Nord. Dans ce but, il est désarmé de ses fonctions d'École navale à partir du 30 avril 1943, et remplacé par l'avisos *l'Amiens*, alors réarmé sous pavillon FNFL comme bâtiment d'instruction à Casablanca.

L'École navale des Forces navales françaises libres fonctionne ainsi jusqu'en juillet 1943, date à laquelle – l'Afrique du Nord rentrant en guerre – une organisation commune de la marine fut mise en place. Le 3 août 1943, la fusion des FNFL (et dans une plus large mesure des Forces françaises libres) et Forces maritimes d'Afrique est effective, et transforme alors les premières en Forces navales de Grande-Bretagne. L'école navale des FNFL ferme ses portes, et une école commune des forces combattantes ouvre au Maroc, à Casablanca jusque fin 1944.

52 « Procès-verbal de réunion du conseil des professeurs », FNFL, École navale, Portsmouth, 18 février 1942, SHD-MV TTC 71.

53 Ancien avisos de la Première Guerre mondiale, il est transformé en école des mécaniciens, chauffeurs et électriciens, des fourriers et secrétaires depuis le 31 décembre 1940 à Southampton. Note du CC Recher, commandant supérieur Portsmouth à M. le CA commandant en chef les FNFL, Portsmouth, le 21 août 1942, SHD-MV TTC 71.

Quelle conclusion tirer du bref passage de cette école outre-Manche ? Rouverte dès juillet 1940, cette école a eu à cœur de former le plus rapidement possible des officiers de marine compétents et directement employables par les navires de guerre FNFL, afin de les déployer au sein des convois de l'Atlantique. Pour autant, la rapidité de la formation ne s'est pas faite au détriment de la qualité. Plus théorique dans un premier temps, l'enseignement s'est très rapidement enrichi d'une pratique fréquente lors de sorties en mer. La formation militaire a pris en compte les innovations techniques et l'enseignement est orienté dans ce sens. La formation humaine s'est aussi adaptée aux nécessités de la guerre. L'accent est mis sur l'importance de l'esprit critique et de l'initiative dans le respect de la hiérarchie, tirés des conséquences de la défaite de la 1940. Le manque de moyens dont aurait pu souffrir l'école est contrebalancé par les facilités matérielles et financières offertes par le gouvernement britannique. Tout cela a permis l'émergence d'un esprit spécifiquement propre à la France libre, et qui perdurera longtemps après la guerre. Les Français libres sont ainsi convaincus d'avoir sauvé l'honneur de leur pays et incarné son armée aux pires heures de son histoire⁵⁴, tandis que les cadets ressentent une certaine fierté d'avoir combattu toute la guerre durant. Ainsi, au moment des combats d'Indochine et des premiers affrontements aux côtés de ses camarades formés à Toulon, l'amiral Chaline, ancien FNFL, annonçait : « Les FNFL ont une expérience et une facilité que les autres n'avaient pas. On a fait la guerre pendant 5 ans, on n'a jamais cessé de [la] faire, on était tout à fait à l'aise, tandis que les autres commençaient à peine à faire la guerre. On avait une certaine fierté de se sentir plus fort que les autres, mais ce n'était pas reconnu par nos chefs »⁵⁵.

54 Guillaume Piketty, « Français libres à l'épreuve de la Libération », art. cit.

55 Interview de l'amiral Chaline, réalisée par l'auteure le 12 janvier 2016.

HISTOIRE MARITIME

collection dirigée par Olivier Chaline

Vous pouvez retrouver à tout moment l'ensemble des ouvrages
parus dans la collection « Histoire maritime »
sur le site internet de Sorbonne Université Presses :

<http://sup.sorbonne-universite.fr/>

La Real Armada

La Marine des Bourbons d'Espagne au XVIII^e siècle

Olivier Chaline & Augustin Guimerá Ravina

Les Marines de la guerre d'Indépendance américaine

1763-1783

tome I. *L'Instrument naval*

tome II. *L'Opérationnel naval*

Olivier Chaline, Philippe Bonnichon & Charles-Philippe de Vergennes (dir.)

La Maritimisation du monde

de la préhistoire à nos jours

GIS d'histoire maritime

L'Approvisionnement des villes portuaires en Europe

du XVI^e siècle à nos jours

Caroline Le Mao & Philippe Meyzie (dir.)

La Naissance d'une thalocratie

Les Pays-Bas et la mer à l'aube du Siècle d'or

Louis Sicking

La Piraterie au fil de l'histoire

Un défi pour l'État

Michèle Battesti (dir.)

Le Voyage aux terres australes du commandant Nicolas Baudin

Genèse et préambule

1798-1800

Michel Jangoux

Les Ports du golfe de Gascogne

De Concarneau à la Corogne

XV^e-XXI^e

Alexandre Fernandez & Bruno Marnot (dir.)

Les Grands Ports de commerce français et la mondialisation

au XIX^e siècle

Bruno Marnot

Les Huguenots et l'Atlantique
Pour Dieu, la Cause ou les Affaires
Mickaël Augeron, Didier Poton et Bertrand van Ruymbeke (dir.)
Préface de Jean-Pierre Poussou

Négociants et marchands de Bordeaux
De la guerre d'Amérique à la Restauration
1780-1830

Philippe Gardey
Préface de Jean-Pierre Poussou

La Compagnie du Canal de Suez
Une concession française en Égypte
1888-1956

Caroline Piquet

Les Villes balnéaires d'Europe occidentale
du XVIII^e siècle à nos jours
Yves Perret-Gentil, Alain Lottin & Jean-Pierre Poussou (dir.)

La France et l'Indépendance américaine
Olivier Chaline, Philippe Bonnichon & Charles-Philippe de Vergennes (dir.)

Les Messageries maritimes
L'essor d'une grande compagnie de navigation française
1851-1894

Marie-Françoise Berneron-Couvenhes

Canadiens en Guyane
1745-1805

Robert Larin

Prix de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, 2006

La Mer, la France et l'Amérique latine
Christian Buchet & Michel Vergé-Franceschi (dir.)

Sous la mer
Le sixième continent
Christian Buchet (dir.)

Les Galères au musée de la Marine
Voyage à travers le monde particulier des galères
Renée Burlet

La Grande Maîtresse, nef de François I^{er}
Recherches et documents d'archives
Max Guérout & Bernard Liou

À la mer comme au ciel
Beautemps-Beaupré et la naissance de l'hydrographie moderne
L'émergence de la précision en navigation et dans la cartographie marine

1700-1850

Olivier Chapuis

Prix de l'Académie de marine, 2000

Grand prix de la Mer décerné par l'association
des écrivains de langue française, 2000

Les Marines de guerre européennes

XVII^e-XVIII^e siècles

Martine Acerra, José Merino & Jean Meyer (dir.)

Six millénaires d'histoire des ancres

Jacques Gay

Coligny, les protestants et la mer

1558-1626

Martine Acerra & Guy Martinière (dir.)

REVUE D'HISTOIRE MARITIME

Dirigée par Olivier Chaline & Sylviane Llinares

24. *Gestion et exploitation des ressources marines de l'époque moderne à nos jours*
 - 22-23. *L'Économie de la guerre navale, de l'Antiquité au XX^e siècle*
 21. *Les Nouveaux Enjeux de l'archéologie sous-marine*
20. *La Marine nationale et la première guerre mondiale: une histoire à redécouvrir*
 19. *Les Amirautés en France et outre-mer du Moyen Âge au début du XIX^e siècle*
18. *Travail et travailleurs maritimes (XVIII^e-XX^e siècle). Du métier aux représentations*
 17. *Course, piraterie et économies littorales (XV^e-XXI^e siècle)*
 16. *La Puissance navale*
 15. *Pêches et pêcheries en Europe occidentale du Moyen Âge à nos jours*
 14. *Marine, État et Politique*
 13. *La Méditerranée dans les circulations atlantiques au XVIII^e siècle*
 12. *Stratégies navales: l'exemple de l'océan Indien et le rôle des amiraux*
- 10-11. *La Recherche internationale en histoire maritime: essai d'évaluation*
 9. *Risque, sécurité et sécurisation maritimes depuis le Moyen Âge*
 8. *Histoire du cabotage européen aux XVI^e-XIX^e siècles*
 7. *Les Constructions navales dans l'histoire*
 6. *Les Français dans le Pacifique*
 5. *La Marine marchande française de 1850 à 2000*
 4. *Rivalités maritimes européennes (XVI^e-XIX^e siècle)*
 - 2-3. *L'Histoire maritime à l'Époque moderne*
 1. *La Percée de l'Europe sur les océans vers 1690-vers 1790*

« BIBLIOTHÈQUE DE LA REVUE D'HISTOIRE MARITIME »

*La Vie et les travaux du chevalier Jean-Charles de Borda (1733-1799).
Épisode de la vie scientifique du XVIII^e siècle*
Jean Mascart